



Un patron qui commence a dépasser les bornes

Par **eliana**, le **10/03/2009** à **19:25**

bonjour a tous, rnun de mes amis travaillant dans le batiment a des soucis avec son employeur. rn en ces temps de crise, son patron a commencé a licencier mais les motifs ne sont pas toujours clairs. Il essaie de licencier mon ami pour faute mais n'en trouvant pas, il commence ce qui pour moi est un début de harcèlement. En effet, il est le plus ancien salarié et le plus vieux, elle doit donc, je suppose avoir un bon motif. donc: il s'est d'abord fait convoqué car sa vie privée étant soi-disant "fatigante" car "il sortait le soir"(oui, je cite le courrier envoyé par la femme du patron qui est la dirigeante officielle de l'entreprise) au jour de la convocation, le patron lui a dit de ne pas y aller car il avait un travail important a faire et que mon ami est le seul a faire dans l'entreprise. rn Ensuite sa patronne a demandé à ce qu'il passe une seconde visite médicale. elle a appelé le médecin pendant la visite espérant qu'il trouve un motif d'inaptitude? de licenciement? le medecin ayant dit que tout etait ok elle demande maintenant une prise de sang. En a t-elle le droit? je sais que c possible aux USA mais en France je ne sais pas. je trouve que ça commence a faire beaucoup. rn peut-il refuser la prise de sang? rn merci d'avance.

Par **julius**, le **11/03/2009** à **00:15**

Bonsoir, rn rn Certainement , il doit refuser cette atteinte à la vie privé , et le dénoncer par courrier en AR , à la médecine du travail , et à l'inspection du travail.